



Pour les athlètes mineurs qui participeront aux compétitions, il est recommandé dans la mesure du possible aux parents d'accompagner son enfant sur les lieux de compétitions. Cependant en cas d'empêchement, l'autorisation suivante doit être remplie :

Je soussigné, en ma qualité de (parent, représentant légal), de l'enfant, autorise à ce que mon enfant soit transporté par des tiers (entraîneurs, dirigeants, parents) lors des compétitions en dehors de Nîmes si je ne peux pas assurer son transport sur les lieux de compétitions.

Date et signature de l'adhérent ou de son représentant légal pour les mineurs :

(Obligatoire)

AUTORISATIONS

- J'autorise le club à utiliser mon image ou celle de mon fils/fille sur tous supports (photos, vidéos) destiné à la promotion du club, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

- Je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

- Je souhaite participer aux informations jeune juge/officiel.

HORAIRES ET LIEUX D'ENTRAINEMENT



BABY ATHLE 2013/2014

Mercredi de 14h à 15h au stade Marcel Rouvière (piste Alain Mimoun)

EVEIL 2010/2011/2012

Mercredi de 14h à 15h30 au stade Marcel Rouvière (piste Alain Mimoun)

POUSSIN 2008/2009

Mercredi de 14h à 16h au stade Marcel Rouvière (piste Alain Mimoun)

BENJAMIN 2006/2007

Mercredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h au stade Marcel Rouvière (piste Alain Mimoun)

MINIME 2004/2005

Lundi de 18h à 20h, mercredi de 14h à 17h, et samedi de 10h à 12h au stade Marcel Rouvière (piste Alain Mimoun)

CADET 2002/2003

Lundi de 18h à 20h, jeudi de 18h à 20h, et samedi de 10h à 12h au stade Marcel Rouvière (piste Alain Mimoun)

LOISIR, SANTE ET RUNNING

Mardi de 18h à 20h et jeudi de 18h à 20h au stade Marcel Rouvière (piste Alain Mimoun)

MARCHE NORDIQUE

Mardi-vendredi de 9h à 11h et lundi-mercredi de 18h à 20h

La Bastide – Nîmes

